



Maurice, 46 ans, passe l'examen pour obtenir le titre de clarkiste dans un centre de validation des compétences à Forest. © SYLVAIN PIRAUX

EN CHIFFRES

36.000

C'est le nombre de Titres de compétence délivrés depuis 2003. Ce titre est un document officiel qui reconnaît la maîtrise d'une partie d'un métier. Il est reconnu par la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Cocof. Parmi les 36.000 titres délivrés, 6.000 l'ont été à Bruxelles.

25 %

Un jeune bruxellois sur quatre n'a pas de diplôme du secondaire.

43 %

C'est le nombre de personnes qui n'ont pas de diplôme reconnu en Belgique parmi les 90.000 chômeurs bruxellois.

61

C'est le nombre de métiers disponibles à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles actuellement (aide ménagère, aide comptable, technicien PC, peintre en bâtiment, coiffeur, employé administratif...). Vingt-sept seront accessibles d'ici à la fin de l'année à Bruxelles.

17 %

En moyenne, ceux qui ont obtenu un titre augmentent leur chance de trouver un emploi de 17% (par rapport à ceux qui n'ont pas obtenu de titre).

Teste-moi, certifie-moi

EMPLOI La « validation des compétences » aide les personnes qualifiées sans diplôme

► Didier Gosuin, ministre de l'Emploi et de la Formation, veut booster le mécanisme de validation des compétences à Bruxelles.
► L'idée est de mieux armer des personnes qualifiées pour un métier mais qui n'en possèdent pas le diplôme.

REPORTAGE

F in fond de Forest, un matin tout gris qui ne donne à personne l'envie de sortir du lit. Nous avons rendez-vous avec Maurice, 46 ans, un Togolais arrivé en Belgique il y a une quinzaine d'années. Il est occupé à déplacer des palettes dans un énorme hangar. On n'ose pas le déranger tant il est concentré. C'est qu'il est en pleine évaluation. Sous le regard d'Alain et Éric, il tente de décrocher le titre de « conducteur d'engin de manutention motorisé ». On dit aussi cariste ou clarkiste. Concrètement, à partir de sa machine, il soulève et transporte du matériel ou des livraisons, comme on peut le voir dans des milliers d'entreprises.

Nous sommes au centre logistique de Bruxelles Formation, au Charroi. Dans un coin, une bande de garçons harnachés s'entraîne à grimper sur des échafaudages. En s'installant à Forest, l'espace de test et de formation est passé de 400 à 2.000 mètres carrés. Il y a même une plaine des manœuvres à l'arrière pour les aspirants chauffeurs poids lourds.

Apprentissage sur le tas

Des endroits comme celui-là, il en existe déjà une dizaine dans la capitale. On en inaugure encore un nouveau ce vendredi (lire ci-contre). On peut s'y former mais, quand on connaît déjà un métier qui ne s'ap-

prend pas à l'école, on peut aussi se tester dans le but d'obtenir une sorte de diplôme, la « validation des compétences ».

C'est le cas de Maurice qui a remplacé au pied levé un collègue clarkiste qui était tombé malade. Ce métier, il l'a donc appris sur le tas. Son profil est tout sauf rare dans certains milieux comme la maçonnerie, la coiffure ou la logistique. Didier Gosuin, le ministre de l'Emploi et de la Formation, veut les aider. La démarche est intéressée. À Bruxelles, un jeune sur quatre n'a pas obtenu son diplôme du secondaire. Sur les 90.000 chômeurs que compte la capitale, 43 % ne possèdent pas de diplôme reconnu en Belgique.

D'où l'objectif de booster le système de « validation des compétences ». « Il doit permettre aux personnes qui n'ont pas de diplôme de voir leurs compétences officiellement certifiées et reconnues par les autorités publiques, détaille le ministre. C'est déjà le cas dans les trois régions. On doit encore faire un travail de sensibilisation au niveau des communes mais cela avance bien. »

Objectif 2000

Le concept n'est pas neuf. Il a été lancé en 2003 mais pratiquement aussi vite oublié. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Un seul titre a été déli-

vré en 2005 en Région bruxelloise. En 2017, le nombre a grimpé à 1.442. L'objectif du ministre en 2018 est d'approcher la barre symbolique des 2.000.

Pour Maurice, cela se passe plutôt bien. Il entame l'une des épreuves clés. Il doit choisir parmi six palettes, les trois les plus logiques à déplacer. « Je peux descendre pour regarder de plus près ? », demande le candidat à son évaluateur. Alain accepte. « Je suis là pour contrôler ses compétences à partir d'une liste de critères. Je regarde si sa conduite est "efficace", par exemple. Comme la plupart des postulants ont appris le métier sur le tas, ils ont souvent pris de mauvaises habitudes. »

Ce n'est pas le cas de Maurice qui, malgré notre présence, ne semble pas stressé. Il faut dire qu'on ne laisse pas tout le monde arriver jusqu'à ce stade. Avant d'être évalué, le candidat à la validation des compétences a passé un « screening » lors d'une séance d'information. Ce n'est pas parce qu'on a aidé une fois son voisin à construire un muret que l'on peut se prétendre maçon. Ou peut-être que si. C'est justement le but du test pratique. Il a lieu après une journée de « rafraîchissement ». Pour Maurice, elle a été importante. « Cela m'a permis de réaliser les erreurs que je pouvais commettre et de savoir ce qu'on attend exactement de nous. »

Impliquer le privé

En retrait du parcours de palettes, Éric observe. Fondateur de Belissol, l'entreprise de châssis et portes « sans souci » (comme dit la pub), il contrôle le contrôleur. Il vérifie que les épreuves sont identiques pour tous les candidats dans les différents centres. Il donne aussi son avis après le test. « J'ai vu des gens que j'étais sûr de ne jamais engager, glisse-t-il dans un grand éclat de rire avant de vanter les qualités du système. C'est une chouette rencontre entre le public et le privé. Cela permet de voir si la compétence correspond vraiment au besoin. » Il a d'ailleurs re-

UN NOUVEAU CENTRE

300 places supplémentaires

Ce vendredi, un nouveau centre de validation des compétences est inauguré à Rogier, chez Bruxelles Formation.

Il vise à soutenir ceux qui travaillent dans le domaine des services. Secteur où, souvent, l'employé gravit des étapes professionnelles sans pour autant disposer du diplôme adéquat.

On pouvait déjà y apprendre des métiers du tertiaire mais, désormais, ceux qui estiment avoir les capacités, sans passer par la case formation pourront passer des tests afin d'acquérir un certificat.

Sont concernés quatre métiers du secteur administratif et commercial.

Grâce à ce nouveau centre, 300 places supplémentaires seront créées à Bruxelles. Un nouveau métier sera également disponible, celui d'employé administratif dans les services commerciaux. Jusqu'à présent, il n'était pas possible de tester sa compétence en la matière à Bruxelles.

Toutes les informations pratiques sont disponibles à l'adresse www.validation-descompetences.be

M.BMÉ

cruté des postulants qu'il avait observés.

Ce lien entre privé et public, Didier Gosuin veut le valoriser : « Demain, on espère que des entreprises privées deviendront des centres de compétences. C'est une manière de gratifier les employés avec un diplôme en interne. » La mesure est totalement gratuite pour les candidats. Les entreprises qui joueront le jeu seront subsidiées. Une prime de 400 à 800 euros par épreuve de validation est prévue. « L'offre doit encore augmenter, insiste Gosuin. On était à 13 métiers à Bruxelles en 2014, on va doubler ce chiffre cette année. Plus il y aura de métiers ouverts, mieux ce sera. » En 2018, les cuisiniers, jardiniers, élagueurs ou encore les valoristes (ceux qui travaillent le recyclage des déchets) s'ajouteront à la liste.

Un argument supplémentaire

Après une heure de travail, Maurice a terminé son test. Tout s'est bien passé. Il obtiendra son précieux sésame. « Généralement, on le dit directement quand c'est réussi, explique Alain. Dans le cas inverse, c'est un peu à la tête du client. Je lui demande ce qu'il pense de son test. Souvent, ils savent s'ils ont raté. Au pire, on fait une délibération et on rappelle plus tard. Ils peuvent toujours retenter leur chance. »

Il se sera écoulé un an entre le moment où Maurice a entendu parler de la validation des compétences et la réussite de son test. Il ne regrette pas la démarche. « J'ai maintenant quelque chose pour rassurer mon patron. J'attendais d'avoir l'attestation avant de lui annoncer mais cela va lui plaire. Il sait qu'il a quelqu'un qui a des atouts reconnus officiellement. Cela va lui donner du poids vis-à-vis des assurances. Et, si à l'avenir, je devais chercher un emploi, ce serait un argument supplémentaire qui m'aidera. »

MAXIME BIEMÉ